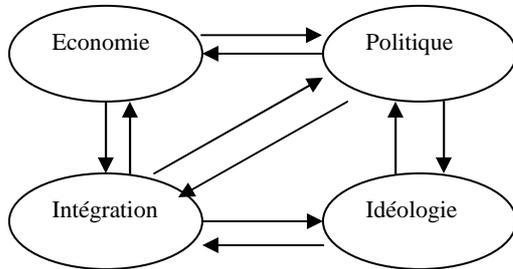


## **INTRODUCTION**

De manière générale, on considère qu'une société est composée par 4 processus qui interagissent entre eux. La construction et le fonctionnement d'une société passe par l'interaction entre ces 4 processus :



- L'économie gère la production et la distribution des ressources dont l'homme a besoin
- La politique organise le mode de vie à travers une légitimation démocratique
- Toute société partage une partie idéologique pour laquelle elle donne un but à son existence (savoir, mémoire, mythes etc.)
- Le processus intégratif apparaît dès lors que les individus sont recensés de manière à les intégrer dans une société donnée. La famille est le lieu où se décide la forme d'intégration à travers les aspects relationnels.

Le rôle du cours est de mettre sous la loupe l'organisation familiale comme lieu d'intégration aux autres pôles qui composent nos sociétés et dans quelle mesure elle en affecte l'organisation.

## **1. PARENTE ET FAMILLE, UNE OUVERTURE ETHNOLOGIQUE**

La définition que G.P. Murdock donne de la famille est la suivante : «*La famille est un groupe social caractérisé par la cohabitation, la coopération et la procréation. Elle inclut des adultes des deux sexes, dont deux au moins entretiennent des relations sexuelles socialement approuvées, ainsi qu'un ou plusieurs enfants – enfantés ou adoptés – issus de cette union*». On peut déjà esquisser une première critique de cette définition : comment définir les familles monoparentales ? les familles recomposées ? Les couples non mariés, c'est-à-dire non reconnus socialement ? La définition de Lévi-Strauss évoque les trois liens que l'on trouve dans les « atomes de parenté » : Lien d'alliance, de germanité et de filiation. Ils ne sont pas forcément le résultat d'une relation naturelle, ils peuvent être culturels. « *La culture ne reçoit la nature que pour lui imposer ses formes* ». La famille se situe au croisement de 4 besoins sociétaux universels :

- Coopérer
- Identifier, intégrer, motiver : rendre les individus « personne », personnaliser en donnant un nom, une affiliation etc.
- Se reproduire, durer : tant à niveau culturel (arts, littérature, etc.) qu'à niveau matériel et biologique
- Eduquer : rendre les bébés moins animaux, les doter de compétences, de sentiments, de talents.

Ces 4 besoins sont des contraintes au niveau de la société, non pas au niveau de l'individu. Selon les genres de sociétés, ces 4 nécessités sont gérées de manière différente. Leur gestion, qui passe par le biais de la famille, se fait selon des formes et des principes tellement différents qu'ils en viennent à se contredire. Exemple de

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

l'imprécision des champs de compétence : Eduquer : famille ? école ? télé ? A la définition de Lévi-Strauss, on peut encore ajouter le lien de résidence.

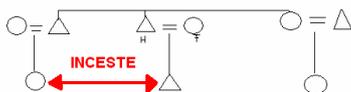
### Lien d'alliance

Notion d'union de manière à ce que l' « extérieur » et eux-mêmes se considèrent comme « un ». C'est une union socialement reconnaissable. On observe 2 règles d'alliance, le mariage d'affinité et le mariage d'arrangement ou de convenance. La plupart des sociétés historiquement connues ont connu un mariage tantôt préférentiel, tantôt de convenance.

Mariage préférentiel ou d'affinité : idée de choix du conjoint par les acteurs eux-mêmes, choix qui paraît répondre à un besoin psychobiologique de la nature selon le principe de l'amour. Il vise l'épanouissement individuel et est relativement récent.

Mariage d'arrangement/convenance : Les conjoints eux-mêmes ne se choisissaient pas et où l'alliance pouvait être décidée par les parents, la coutume ou la loi. Le mariage est alors une affaire entre groupes qui par l'union tissent des alliances dont les buts sont de garantir la sécurité, la coopération ou l'organisation du territoire. L'alliance est ici l'instrument d'une politique de survie qui vise l'épanouissement collectif. On y observe les principes de sororat (obligation pour le mari dont la femme serait morte d'épouser la sœur de la femme) et de lévirat (obligation pour une femme dont le mari serait mort d'épouser le frère du défunt) qui démontrent qu'au-delà des personnes, ce qui importe c'est que l'alliance entre les groupes demeure comme garant du partage des terres etc. Ces règles de second mariage illustrent le fait que dans bon nombre de sociétés, le groupe prévaut sur l'individu.

Règle des cousins croisés : Dans un système patrilinéaire, préférence de la cousine croisée (fille de la sœur du père qui ne porte pas le même nom de famille) à la cousine parallèle (fille du frère du père, elle porte le même nom de famille). Bien que l'inceste soit présent dans les deux situations, on parle du tabou de l'inceste à cause de la transmission du même nom de famille. Le recevable et l'interdit sont ici le fruit de la culture, pas de la nature.



### Lien de filiation

Lien qui rattache des adultes à des enfants. Attribution d'une ou plusieurs personnes à d'autres personnes. Lien d'attribution social consistant en des droits et des devoirs réciproques. Seul un modèle de parenté bilatérale serait le reflet de la nature. On observe les règles de parenté bilatérale, patrilinéaire et matrilineaire. La parenté n'est pas la photographie sociale de l'arbre généalogique, elle est un processus par lequel la société assigne un enfant à un groupe de personnes donné pour définir par ce biais un ensemble de droits et d'obligations. Les 3 piliers de la parenté sont :

- être un descendant généalogique : connotation biologique, lien sanguin
- avoir des droits et des obligations : connotation juridique
- vivre avec, tisser des liens : connotation sociale.

## Lien de germanité

Lien qui unit des personnes procédant d'un ou plusieurs ancêtres communs.

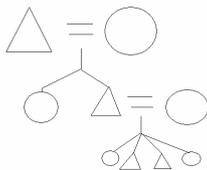
## Règles de résidence

Ce sont les règles qui décident où le nouveau couple s'en va vivre. Où vont-ils former une unité de coopération ? La résidence peut être patrilocale, matrilocale ou néolocale. Elle fait la différence entre famille élargie et famille nucléaire. Il y a trois paramètres qui influencent le type de famille : le régime de succession, le niveau économique de la famille et la force sécuritaire de l'Etat.

Famille nucléaire : famille où les liens d'alliance, de filiation et de germanité n'existent qu'à un seul exemplaire.



Famille élargie : famille qui compte plusieurs de ces liens qui forment l'atome de parenté.



Comment interpréter le changement de ces institutions familiales à travers les civilisations ?

La perspective marxienne sur cette question est évolutionniste. Les institutions sont fonction du mode d'accumulation du capital (cf. Engels). La perspective fonctionnaliste est surtout systémique. La variable sensible du système est la règle de résidence. Les autres institutions en dépendent. Plusieurs catégories de phénomènes peuvent influencer la règle de résidence.

## **2. MODERNISATION ET FAMILLE**

Quel rapport peut-on faire entre l'industrialisation en Occident et l'évolution de la famille ? Il faut tout d'abord chasser deux fausses impressions :

1. Le passage à la modernité n'implique pas le passage d'une famille élargie à une famille nucléaire. La famille nucléaire n'est pas une invention de la modernité. Dans la France des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, la famille nucléaire est dominante dans le Nord. Elle correspond à la pratique du partage égalitaire en matière de succession. La famille souche l'emporte dans le Sud, caractérisé par une succession inégalitaire. Les communautés de germains – où plusieurs frères et sœurs coopèrent – sont fréquentes dans le Centre. A part le système successoral, l'importance du patrimoine et la force régulatrice de l'Etat influencent notablement la forme –nucléaire ou élargie – de la famille.

2. La famille nucléaire contemporaine n'est pas isolée de la parenté, mais réciproquement il serait abusif de parler de « new extended family » à propos de la majorité des contextes occidentaux contemporains. La famille nucléaire moderne n'est pas une illusion. Le modèle de Burgess propose une distinction entre deux types de familles :

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

	<b>INSTITUTION</b>	<b>COMPAGNONAGE</b>
Objectifs prioritaires	Objectifs de survie, gérer la production économique quotidienne. Garantir une sécurité matérielle et psychologique des membres. Elever et intégrer les enfants, buts concrets.	Finalités de stabilité et d'épanouissement émotionnel plutôt que des objectifs prioritairement matériels. Buts beaucoup plus flous, plus ambitieux, plus démesurés des objectifs familiaux. Réussir sa vie à travers le projet familial.
Mode de régulation (manière dont la famille est organisée)	Exogène à 3 égards : 1. Sa constitution : lien d'alliance d'arrangement (force de l'extérieur sur la constitution familiale) 2. Rôles familiaux : définis par les coutumes etc. 3. Dissolution éventuelle de l'union conjugale : elle n'est pas décidée par les conjoints mais par l'extérieur : parenté, juge (divorce sanction)	Endogène, repérable à ces 3 mêmes niveaux : 1. L'union est décidée par les conjoints eux-mêmes : mariage d'affinité 2. Rôles familiaux reposent sur la négociation, le dialogue, régulation beaucoup plus souple. 3. On passe d'un divorce sanctionné par l'extérieur à un divorce faillite constaté par les conjoints eux-mêmes.
Principe d'organisation	Hiérarchie : le plus souvent prééminences de l'homme sur la femme. Prééminence des parents sur les enfants. Prééminence de l'aîné sur les autres enfants légitimes ou illégitimes (bâtards)	Rapport égalitaire entre les époux. Estompement des frontières entre parents et enfants, partage des compétences. Indifférenciation des modes d'éducation des garçons et des filles, pas de droit d'aînesse.
Degré de permanence	La séparation est vue comme une déviance, comme un modèle dévalorisé	La séparation est vue comme une possibilité qui n'appelle pas à un jugement moral mais fonctionnel

Pourquoi est-on passé d'une formule à l'autre et avec quelles circonstances historiques ? Selon W. Goode, le facteur clé est l'industrialisation dans le sens où la production économique se déplace de la famille vers les entreprises. Le salariat se traduit progressivement par une perte de contrôle des générations aînées sur les générations cadettes, un déclin de l'importance de la dot, une plus grande proximité d'âge des conjoints, une importance progressivement plus grande des finalités expressives du mariage, une égalisation progressive des statuts d'aîné et de cadet, de fille et de garçon, une augmentation de l'insertion professionnelle de la femme indépendante de celle de l'homme, une croissance de l'endogamie (formation de l'union, organisation, dissolution) et une prédominance de l'instance conjugale sur l'instance familiale.

Limites de cette opposition et limites du passage de l'un à l'autre :

### 1. L'homogamie et ses interprétations

Si le mariage d'affinité permet de choisir librement son conjoint, il rencontre néanmoins le phénomène de l'homogamie (sociale, nationale, religieuse, ethnique etc.). Le mariage d'affinité ne transcende pas les barrières sociales. Pourtant, cette transgression a été interprétée comme une crainte ou le mélange des classes allait mener la société à l'anarchie. Les buts alors voulus par le mariage de convenance sont alors usurpés par ce phénomène de l'homogamie puisque ces mêmes buts sont alors parcellement accessibles lors de mariages d'affinité. Raisons de l'homogamie :

- statistique : les unions se font les lieux de la vie quotidienne qui sont très marqués socialement (usine, université etc.)

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

- culturelle : l'idée de l'amour est basée sur une similitude des codes : ressemblance des activités, des manières de penser etc.
- économique : volonté utilitariste des conjoints dans le but de maximiser le capital commun pour réussir ou garantir matériellement sa vie.

### 2. Convenance et connivence

On a eu tendance à interpréter le mariage d'arrangement comme un acte violent ou l'obligation était mal vécue. L'historien Pillorget a démontré que le mariage de convenance et les motifs qui le rendaient réalisable étaient très valables à l'époque dans la mesure où l'option de choix était indisponible et que ce mariage arrangeait les deux parties bien plus qu'il ne les pénalisait.

### 3. La production domestique

On considère que la production domestique s'élève à 30 voire 50h de travail par semaine. La masse considérable de travail domestique n'a pas pu entièrement être transbordée aux entreprises laissant le lien familial uniquement réduit à un lien de résidence commune.

### 4. Tâches de socialisation croissantes

On assiste à la perte des fonctions sociales de la famille comme par exemple la fonction éducative qui passe de la famille vers les écoles. Or les tâches de socialisation de la famille se sont complexifiées en même temps que celles de la société publique, mettant en évidence deux choses :

- a) les objectifs éducatifs se sont amplifiés
- b) la dotation sociale de l'enfant à du s'augmenter pour qu'il puisse entrer dans le monde du travail. (le temps de l'enfance et de l'adolescence a quasiment doublé !)

### 5. Egalitarisme et inégalité

Au sens de Burgess l'égalité représente l'idéal type de la fonction de compagnonnage, mais il faut distinguer les formes réelles et idéelles de l'égalité. L'égalité n'est pas réelle dans la mesure où ce sont le plus souvent les femmes qui s'occupent des tâches ménagères d'une part et qu'elles n'ont pas les mêmes chances que les hommes de trouver du travail d'autre part (discrimination à l'embauche).

### 6. La violence du compagnonnage

Jusque dans les années 1960, la perspective dominante en sociologie est le fonctionnalisme dont T. Parsons. Dans l'analyse fonctionnelle, la famille donne à la société des motivations et des énergies. Réciproquement, la société fournit un ensemble de ressources qui permet à la famille de survivre (salaire, santé, sécurité, etc.). Dans la société, l'individu est une unité de fonction dépourvu de sentiments. La famille devient alors ce lieu où les interactions privilégient l'aspect affectif :

Famille	Société
Etre	Performance/Compétition
Expression	Neutralité affective
Stabilité	Spécialisation

Dans les années 1960, on assiste à une rupture démographique : on voit apparaître les premiers divorces, les familles commencent à avoir le même nombre d'enfants que ce qu'elles désirent, les rôles et fonctions masculine et féminine sont clairement définis. La

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

modernité est aussi synonyme de sécularisation : on comprend qu'on a que la vie humaine comme lieu pour réussir sa vie. On assiste à un retrait progressif des espaces publics (groupes communaux, paroisse etc.) vers la vie familiale qui devient le lieu de la quête obligatoire du bonheur. L'idée qu'ici bas le bonheur est possible transforme l'espoir en obligation, ce qui provoque une vision angoissée du destin et une obsession pour l'épanouissement et son corollaire, la culpabilité liée à ce non épanouissement. Avec la modernité, le lieu familial devient donc le lieu où se concentre l'ensemble des espérances des gens. Parallèlement la charge sur la famille nucléaire devient beaucoup trop lourde à cause de ces tâches (donner un sens à la vie, épanouir, distraire, équilibrer, donner des ressources etc.) qui étaient avant réparties avec la société publique (paroisse, groupes communaux etc.). On prédit même que la frustration est contemporaine de cette espérance trop massive qu'on place dans la famille (Berger).

### **3. COUPLE ET FAMILLE AUJOURD'HUI : LES ENSEIGNEMENTS DE LA STATISTIQUE FAMILIALE**

#### 3.1 Différents types d'indicateurs

Quelle est la situation « post-moderne » en matière de nuptialité, divortialité, fécondité, taille des ménages, recompositions et doubles carrières ? Les taux bruts (ex : tx de nuptialité = mariages2004/Population 2004) ne tiennent pas compte de la structure de la population en question : est-ce qu'il y a plus de filles ? plus de garçons ? de jeunes ? de vieux ? Le principe des indicateurs conjoncturels est d'éviter la distorsion de la structure de la société. C'est « l'indice du moment », il postule que « les tendances du moment se maintiennent » (ex :  $ICDivorce2004 = (D2004/ M2003) + (D2004/M2002) + \dots$ )

#### 3.2 L'évolution de la nuptialité entre 1970 et 2000

En quarante ans, la nuptialité a baissé d'environ un tiers: de 950 à 645 pour les femmes. L'âge au mariage a augmenté de 5ans et la cohabitation sans mariage s'est généralisée.

France	920	580
Italie	1009	643
Royaume Uni	1040	541

#### 3.3 L'évolution de la divortialité entre 1970 et 2000

En quarante ans, la probabilité d'un divorce a été multipliée par 3-4. Il y a aujourd'hui en Suisse, par an, environ 16500 divorces, dont la moitié (7500) environ impliquent des enfants mineurs. La garde des enfants est attribuée dans 66% des cas à la mère, dans 25% en autorité parentale conjointe. Avant 1998, 90% des gardes étaient attribuées à la mère.

France	12,30	37,8
Italie	5,0	12,5 (2001)
Royaume Uni	16,0	43,5

#### 3.4 L'évolution de la fécondité entre 1970 et 200

France	2,47	1,87
Italie	2,43	1,24
Royaume Uni	2,43	1,64

#### 3.5 Tendances lourdes

Les tendances lourdes sont l'augmentation de la divortialité (1/2 avec enfants), la rareté du 3ème enfant, l'élévation de l'âge au mariage, la forte proportion d'infécondité chez les

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

personnes à fort bagage éducatif et la généralisation de l'activité professionnelle des femmes. Que relèvent ces tendances ?

- 1) Un processus de privatisation : la loi et la religion se sont un peu retirés de l'organisation de la famille et les personnes tendent à penser que c'est à elles de choisir leur organisation familiale. On refuse que ces valeurs soient légitimées par d'autres instances que les acteurs qui les vivent.
- 2) A travers la fréquence et les motifs du divorce, on assiste à l'aboutissement d'un processus de « sentimentalisation »: passage des buts de survie à des buts d'épanouissement (intensité et repli; expressivité conjugale et quête de soi).
- 3) Un processus d'égalisation des genres, mais aussi des générations. Mais l'égalisation ne signifie pas égalité !
- 4) Un passage du Groupe au Réseau: les liens deviennent électifs.
- 5) Une dissociation des piliers de la parenté
- 6) Un fort niveau de stress sur la famille

### 3.6 Quelles implications en termes de dynamique relationnelle?

Il existe 2 types de rapports à l'autre dans nos sociétés occidentales : le rapport marchand (à chacun selon ses mérites, on reçoit proportionnellement à ce qu'on a investi, il est légitime et souhaitable de faire du bénéfice dans les échanges dans lesquels nous sommes impliqués) et le rapport de gratuité (c'est l'idée d'aimer sans compter, on donne tout à l'autre sans rien demander en retour, idée de don, de gratuité). J'applique à l'extérieur (société) la norme de profit pour avoir plus de ressources pour appliquer à l'intérieur (famille) le rapport de gratuité. Ce mode de conciliation des normes n'est pas un modèle strict en soi dans le rapport avec autrui dans la mesure où cette conciliation entre calcul et gratuité est rendu plus difficile aujourd'hui parce que dans le passé, certains mécanismes sociaux cachaient l'affrontement de ces 2 normes. Ces mécanismes sont les suivants :

- L'homogamie : qui va payer combien pour le couple/famille ? Est-ce que la répartition du gain à l'intérieur du couple/famille se fait selon la norme de calcul ou de gratuité ?
- La durée indéfinie de l'échange : à qui appartient quel salaire/patrimoine ? La question de la propriété reste théorique à long terme. Mais dans un échange à forte probabilité de finitude, ces questions deviennent très importantes. Le problème de qui est propriétaire de quoi est un problème qui restait latent dans un contexte de durée indéfinie de l'échange.
- La différenciation des rôles : le fait qu'il y ait une production non marchande (à la maison) et une production marchande, les comparaisons n'étaient pas possibles. Si les deux conjoints travaillent, la comparaison devient non seulement possible mais aussi parfois problématique.

Tout ceci implique donc :

- A. Une acuité plus grande des questions liées à la norme d'échange dans le couple
- B. Une hésitation plus marquée devant les « investissements familiaux » (Becker)
- C. Une importance plus grande de la « séduction » comme stratégie relationnelle dans les cas de dissociation entre les piliers de la parenté
- D. Une diversification – et peut-être une variabilité – plus grande des modes de fonctionnement conjugaux

## **4. FORMES CONTEMPORAINES DU FONCTIONNEMENT CONJUGAL ET FAMILIAL**

Nous avons vu que la modernité a amené la possibilité de choisir le style familial que l'on voulait. Puisqu'il y a cette liberté, comment est-ce qu'elle s'exprime ? Quels sont les modes de fonctionnement des familles ?

SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

<p><b>Frontières internes :</b> quel genre de ressources, de biens, de situations, les acteurs sont d'accord de mettre en commun, de partager ? Ex : religion, idées politiques, loisirs, bien matériels, capital</p>	<p><b>Consensus/ Fusion :</b> mise en commun des ressources (affectives, idéologiques, matérielles etc.) La cohésion est meilleure avec la fusion. Redistribution équitable des ressources. La similitude permet la cohésion. Idée de conversion (religieuse, politique etc.) de manière à homogénéiser le profil commun.</p>	<p><b>Autonomie/ Authenticité :</b> chacun est titulaire de ses ressources et choisit ce qu'il met à disposition des autres. Valorisation du génie propre à chacun. Le couple ne doit pas réduire les différences. La communication sur ces différences doit permettre à chacun de choisir sa propre voix. La différence est perçue comme un stimulant. La similitude est un danger dans la mesure où chacun est le double de l'autre.</p>
<p><b>Frontières externes :</b> échanges (relationnel, informationnel) entre le groupe et son environnement. Va dépendre du niveau de pouvoir social, selon le niveau on sera plutôt casanier ou ouvert.</p>	<p><b>Clôture/ Défiance :</b> on limite au maximum les échanges avec l'environnement. On se méfie de ces échanges parce qu'ils apparaissent comme une menace envers le mode de faire de la famille puisqu'ils contestent parfois la manière de vivre, ils volent des forces affectives, pécuniaires etc. On limite l'accès au territoire familial. La clôture est un moyen de conforter la cohésion, attitude casanière, repliée.</p>	<p><b>Ouverture :</b> on a le sentiment qu'enfermés on étouffe. La cohésion va disparaître parce qu'il n'y aura rien à échanger, à discuter, il faut traiter les infos externes en famille dans la famille pour stimuler la cohésion. C'est la condition de maintien de la famille.</p>
<p><b>Rôles :</b> qui fait quoi ? Cette question porte aussi sur les postures de personnalité, sur les attitudes, sur les influences</p>	<p><b>Différenciation :</b> la solidité de l'échange vient du fait que chacun est nécessaire à l'autre, la force du groupe vient du partage des rôles spécifiés. Le travail, l'autorité, les compétences sont précisément réparties, il y a division du travail.</p>	<p><b>Indifférence :</b> le groupe ne fonctionne que si chacun est capable de tout faire et de se réaliser dans chacune des facettes. La différenciation est un danger car :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les compétences individuelles restent inexploitées (pour certaines)</li> <li>2. en cas de danger ou problème on s'adapte plus facilement</li> </ol>
<p><b>Rythmes :</b> comment les actions des uns et des autres sont coordonnées ? Emploi du temps et des lieux qui définissent le rythme de vie de la famille. est-il rythmé, réglé ?</p>	<p><b>Routines :</b> créent la de sécurité, elles créent le rythme. Les règles sont respectées. On affirme la discipline à travers la routine.</p>	<p><b>Négociation :</b> les espaces et les temps doivent être utilisés au mieux des circonstances. Sinon on se prive de spontanéité qui fait la joie du modèle familial.</p>
<p><b>Buts prioritaires</b> (les fonctionnalistes disaient qu'on est passé d'une logique instrumentale à une logique expressive)</p>	<p><b>Instrumentaux :</b> ce sont les buts pour lesquels la famille n'est qu'un outil comme par exemple l'ascension professionnelle ou politique.</p>	<p><b>Expressif :</b> la relation est créatrice de valeurs comme la tendresse, l'épanouissement sexuel, le dialogue etc.</p>

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

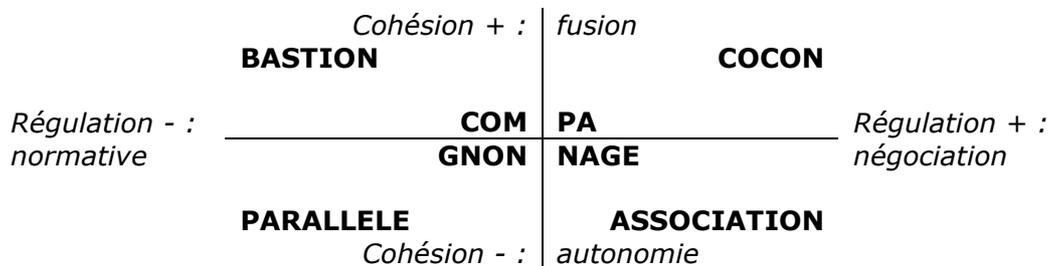
Démarche déductive, analytique : on peut extraire de ce tableau 2 principaux axes qui regroupent ces 5 dimensions et qui vont nous permettre de construire une typologie ou seront représentés 4 types de comportements familiaux.

- **Axe vertical : Cohésion** = manières de faire le « nous-groupe »
- **Axe horizontal : Régulation** = manières de coordonner les actions

Mais tous les modes de vie ne s'inscrivent pas forcément dans ces types. C'est pourquoi il est utile, en gardant les mêmes indicateurs (exemple de la composante « autonomie » de la dimension « fusion »: nombre de soirées en commun, proportion d'amis communs, partage des revenus, proximité des goûts et idées politiques, religieuses et culturelles, préférence pour des stratégies d'évitement du conflit, revendication d'autonomie) d'essayer une démarche statistique inductive pour voir si elle corrèle mieux la réalité. Le but est alors de former des grappes de familles qui se ressemblent en faisant un examen des corrélations entre les variables. A ce moment là, on peut avoir 1, 2, 3.....n grappes au lieu d'une typologie à seulement 4 caractères. On trouve finalement 5 types de fonctionnement:

- 1) **Style bastion** : On partage tout. Mêmes activités, mêmes goûts, la similitude est préférée à la différence, le « nous » famille tend à recouvrir l'ensemble des domaines de pensée de la personne. On a une idée fusionnelle de la vie commune régulée par le consensus : la conversion réduit et minimise les différences. Style casanier, l'extérieur est perçu comme menaçant (concurrence des modes de vie). Différenciation marquée des rôles. Le groupe insiste sur son unité plutôt que sur la singularité de ses membres. Assez jaloux de son intimité, il maintient cependant, par l'un de ses membres, un certain contact avec l'environnement. On y trouve 2 valeurs principales : la stabilité (on veut compléter/dépendre les uns des autres) et la prévisibilité (assure une certaine sécurité).
- 2) **Style cocon** : la fusion est également assez totale. La fermeture vis-à-vis de l'environnement est considérable. Ce dernier est perçu comme une ressource (dans laquelle on puise salaire, la nourriture etc.) et n'a aucune parenté avec le modèle familial. Il n'y a pas de différenciation des rôles comme dans le style bastion. La valeur principale est le confort (psychologique, la routine interne, les petites habitudes sacralisées de l'intimité etc.). Il s'agit de construire une sorte de nid assez intimiste, duquel on éloignera autant que possible le bruit extérieur. A l'intérieur, les repères sont précis: égalitarisme, fonction précise des espaces, ordonnance des rythmes accentuent le sentiment de sécurité.
- 3) **Style association** : chacun se voit comme différent, on met l'accent sur l'autonomie, l'authenticité, le « je » et ses choix. On insiste sur la communication sur les différences qui enrichit l'individu. Les frontières internes sont assez autonomistes. Les échanges avec l'extérieur sont fréquents et la dépendance est vue comme une faiblesse (chez bastion = force). La notion d'échange est peut-être plus pertinente que celle de partage. Le couple est très ouvert sur l'extérieur et rejette une organisation du travail fondée sur la différenciation des genres. Egalitarisme, très peu de ritualité sur l'espace et le temps.
- 4) **Style compagnonnage** : projet de groupe où les individus tendent à se fondre. Mise en commun des croyances, des valeurs, des activités etc. Ce type de fonctionnement va avec une large ouverture avec l'extérieur. Les individualités s'estompent un peu derrière le souci du bien commun. L'envie de ne faire qu'un, et d'aller ensemble vers une communauté à laquelle on est intéressé, à laquelle aussi on souhaite rendre certains comptes, apparaît comme le projet central. Souplesse dans la différenciation des rôles, peu de spécialisation. La valeur centrale est la communauté, la responsabilité, le partage.

- 5) **Style parallèle** : très peu de territoires communs, groupe fermé, casanier, la cohésion n'a pas lieu dans la communauté d'esprit mais est assurée par la complémentarité des fonctions. Hiérarchie homme/femme. Rôles productifs, identitaires, différenciés. La valeur centrale est la prévisibilité, la sécurité, l'ordre, avec l'idée d'arrangement. On n'attend pas du groupe familial l'émotion des corps et des âmes...



## 5. POUVOIR SOCIAL ET DYNAMIQUE FAMILIALE

Ce chapitre met en évidence le lien qui existe entre les ressources sociales et le projet familial. Quels sont les facteurs sociaux qui régulent le mode de fonctionnement familial ? Est-ce que le projet et l'organisation familiale sont-elles sensibles à la position sociale des membres de la famille et plus particulièrement des conjoints ?

### A. La théorie des ressources

Selon Blood et Wolfe, le pouvoir de décision dépend peu du traditionalisme et de la socialisation. Il dépend nettement des ressources sociales comparées des conjoints. Plus l'écart des positions sociales est grand, plus celui qui a le pouvoir social exerce de facto le pouvoir dans l'institution familiale. Cette variable rend compte de la participation domestique et familiale. Donc, plus les ressources socio économiques ou socio culturelles s'élèvent, plus l'accent sur la liberté de manœuvre du « je » est prononcé à cause d'une plus forte revendication de l'accomplissement personnel. De même, plus ces ressources sont élevées, plus l'ouverture sur un extérieur jugé plus comme une ressource bénéfique que comme une menace est prononcé et voulu. Aux deux pôles, on trouve donc les modes Bastion et Association. Mais c'est un modèle schématique, il n'existe pas de corrélation statistique forte. C'est une tendance générale que l'on peut par ailleurs observer dans la majorité des pays d'Europe.

### B. Stratification sociale et motivation à la parenté

Préambule à cette deuxième manière de relier les ressources sociales au projet familial : les 3 grandes tendances historiques du rapport à l'enfant<sup>1</sup> :

a) Dans les sociétés préindustrielles, l'enfant représente un capital, une force de travail, une main d'oeuvre possible. Il est aussi un capital au sens d'assurance (maladie, vieillesse, accident etc.)

b) L'enfant est devenu un bien de consommation affective (Becker). Il coûte plus qu'il ne rapporte. Il y a un processus de sentimentalisation qui s'est attaché à l'enfant au cours de la modernisation. Avant, il n'est pas fortement investi affectivement, il est considéré de manière plus détachée. La distance affective vient probablement du fait qu'on se prémunit à l'avance de son décès potentiel (maladies etc.), c'est une précaution

<sup>1</sup> Il faut se garder de voir cette explication comme généralisée à toutes les familles

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

psychologique. On voit l'enfant comme un adulte en petit, duquel on attend qu'il fasse ses preuves.

c) Au cours de l'industrialisation, on assiste à une montée d'une justification progressive de l'intervention humaine sur le nombre d'enfants eus (naissance) ou pas (avortement). Ce contrôle ne date pas de l'industrie. De tous temps, les sociétés se sont préoccupées de la qualité et de la quantité de sa population. La régulation avait lieu au niveau macro par le choix du conjoint, des normes sur l'âge au mariage, des interdits qui permettaient d'espacer les grossesses. Les décisions au plan micro (décisions individuelles sur les processus biologiques) ne sont pas contemporaines non plus, ce qui change c'est l'affirmation de la légitimité et la généralisation de l'intervention.

On constate donc une inversion du nombre d'enfants selon les familles bourgeoises ou non à cause de ce passage de l'enfant comme producteur/capital à enfant comme bien de consommation affective. Au début du XXe, les familles bourgeoises avaient plus d'enfants parce qu'elles pouvaient mieux les entretenir. Avant l'industrialisation, les couches populaires avaient plus d'enfants pour les aider à travailler. On peut différencier 3 dimensions dans le désir d'enfants :

- *Relation : on transmet le développement, le savoir, les traditions, les joies, le rire. Cette transmission occupe la place centrale dans les motivations à la parenté. Elle possède aussi une composante symbolique : l'enfant apparaît comme la concrétisation de l'amour des conjoints.*
- *Action : la venue de l'enfant est certainement l'occasion d'activités de tous types. Selon les ressources sociales, ces activités peuvent être considérées comme créatrices, stimulantes ou au contraire comme méprisées ou ennuyeuses. La frustration ressentie peut être perçue comme une menace ou comme un stimulant pour la vie quotidienne.*
- *Identité : l'enfant peut être une occasion de pouvoir. Il est quelqu'un sur qui on a de l'influence, de l'autorité, à qui on transmet des valeurs. De l'extérieur, il donne un statut ou une présence dans la communauté sociale. L'arrivée de l'enfant peut amener de l'autonomie (identité) jugée précieuse.*

Ces 3 dimensions peuvent aussi bien être en convergence qu'en concurrence. Par exemple, la dimension relationnelle entre en tension avec les menaces ressenties dans la vie quotidienne si le niveau socioculturel ou socio économique est élevé. De même, la dimension relationnelle peut entrer en conflit avec la dimension identitaire : on aime mieux se définir comme avocate que comme mère au foyer. On assiste de plus en plus à l'importance de la situation de concurrence entre les dimensions relationnelles et les menaces en fonction du statut socio économique des gens. D'où l'hypothèse triviale de la polarisation : les instruits n'auront plus d'enfants, seuls les gens non instruits en auront.

### *C. Stratification sociale et styles éducatifs*

Les objectifs prioritaires en société peuvent se résumer selon les 4 compétences sociales suivantes :

- Accommodation
- Autonomie
- « Idéation »
- Coopération

Est-ce que les parents, dans la manière d'élever leurs enfants, mettent l'accent sur tel ou tel type de compétence ou non ? De plus, quels outils pédagogiques vont être mis en œuvre pour mettre l'accent sur tel type de compétence sociale :

- Contrôle (obligation/interdiction)

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

- Motivation (analyse coût/bénéfice subjective)
- Charisme (« si tu fais pas ça je serai très triste »)
- Moralisme (au nom de valeurs d'ordre supérieur)

Existe-t-il une division du travail dans l'univers familial ? Les rôles sont-ils différenciés ou non, répondent-ils à une fonction précise selon qu'ils sont effectués par le père ou la mère ?

Quelle est la forme de la synergie avec les agents externes ? De tous temps, les agents externes ont existé, l'éducation n'est jamais l'affaire exclusive de la famille, il y a toujours une influence pédagogique externe : l'école, la télévision, les copains etc. En prenant comme variables la mission que les parents accordent comme formation à ces agents externes et la coopération dont ils font preuve avec ces derniers, on peut faire ressortir une typologie ou s'opposent des modes très, ou très peu coopératifs avec ces agents externes. Cette intervention de plusieurs acteurs dans les styles éducatifs crée un malaise pédagogique dans l'éducation donnée. D'une manière générale, on considère que les différents acteurs proposent 3 visions du devenir de l'homme contemporain :

- *Homo faber* : homme de la compétence technique. On se définit par ce que l'on transforme, réussit, met en œuvre grâce à l'acquisition de compétences. L'école véhicule beaucoup cette idée.
- *Homo ludens* : homme du jeu, de la sensation, de la consommation, de la jouissance, du moment présent, de l'hédonisme
- *Homo civis* : capacité à entrer en relation avec autrui, empathie, partage, esprit d'équipe, on voit la communauté comme élément essentiel.

Ces visions ne sont pas convergentes. Le malaise de la pluralité vient plus de ce type d'opposition des visions du devenir humain que de la pluralité des acteurs. Quels sont alors les styles éducatifs que nous pouvons faire ressortir par rapport aux origines socio-professionnelles, socio-culturelles ?

### 1) Style autoritaire :

Basé sur des objectifs de conformité et d'accommodation. On met l'accent sur les techniques d'obligation et d'interdiction. Différenciation des rôles; hiérarchie prononcée. Faible synergie. Fréquence des attitudes « oppositionnelles ».

### 2) Style négociateur :

Basé sur des objectifs prioritaires d'autonomie et d'assimilation. On met l'accent sur les techniques motivationnelles et charismatiques. Indifférenciation des rôles : démocratisation des statuts. Forte synergie. Coopération

### 3) Style maternaliste :

On met l'accent sur l'accommodation. Les priorités sont données aux techniques fondées sur le contrôle. Grandes proximité et partage. Hiérarchie affirmée.

Corrélation observée : plus on descend dans la hiérarchie socio-économique, plus le style autoritaire est net. Selon Melvin Kohn, le rapport entre ressources socio-économiques et styles éducatifs s'explique selon 3 axes :

- a) *Education projective* : là où les ressources socio-économiques sont abondantes, les parents anticipent sur les valeurs à transmettre à l'enfant par rapport à son futur statut social attendu.
- b) *Éducation selon les compétences* : les parents des milieux modestes occupent souvent des fonctions professionnelles où ils exécutent des ordres sans pouvoir

les discuter, ont peu de marge de manœuvre, n'ont pas la possibilité de négocier. Reproduction dans l'éducation de l'accommodation socioprofessionnelle.

- c) *Education selon la contrainte* : l'environnement concret crée les conditions d'éducation.

Attention à ne pas tomber ici dans le piège de la réification<sup>2</sup>. Les styles éducatifs peuvent aussi s'expliquer avec d'autres variables que l'origine du milieu social. Exemple avec l'estime de soi : plus le style est autoritaire, moins l'estime de soi est forte.

### **6. STRESS, CONFLIT ET VIOLENCE DANS LES FAMILLES CONTEMPORAINES**

Ce chapitre traite du rapport entre niveau de conflit/mal fonctionnement et style de fonctionnement familial. On parle de conflit au sens sociologique : le groupe parvient mal à trouver une solution satisfaisante pour ses membres dans la manière de construire la maison commune. Ce sont donc des problèmes liés à l'organisation du mode familial (communication, territoire de l'intimité, division du travail, fonction, régulation des interactions, disciplines, routines internes, frontières internes etc.). De manière générale, on considère que tout groupe doit réaliser certaines tâches de développement qui permettent de réguler les interactions :

- 1) *Définir les buts prioritaires du couple et trouver un consensus quant à leur hiérarchie prioritaire et l'investissement qu'ils demandent.*
- 2) *Organiser une division du travail dans la famille et apprendre les différents rôles qui sont associés à cette division.*
- 3) *Définir les frontières internes entre le couple et les membres de la famille, définir une géographie de l'intimité.*
- 4) *Développer des normes ou des routines permettant une allocation du temps et de l'espace dans la famille.*
- 5) *Organiser un processus de décision dans la famille ; dans le respect, choisir un type légitime de hiérarchie ou d'égalité des membres de la famille.*
- 6) *Elaborer des codes de communication d'une précision adéquate, chargé émotionnellement.*
- 7) *Définir les frontières externes : nature et fréquence des contacts entre le groupe et le monde extérieur.*
- 8) *Développer une culture familiale : savoirs, mémoire, rites, croyances etc. que le groupe peut utiliser pour motiver ses membres, légitimer les décisions et atteindre une certaine stabilité normative.*

Ce réglage peut être à la charge des membres (cas de la famille) ou amené de l'extérieur (militaire). Mais le consensus est difficile à trouver à cause des tensions culturelles :

- entre individualisme et fusion : intérêts de l'individu vs bonheur à travers la fusion
- entre égalitarisme et inégalité
- entre changement et permanence
- entre Mythe et quotidienneté : image de l'amour perçue dans les magazines, la pub, les vitrines, le cinéma associé à la beauté et à la plénitude, amour comme étant total, ne connaissant que deux états (présence/absence), amour qui ne s'entretient pas, qui est là, vs frustration liée au quotidien qui ne ressemble en rien au modèle perçu, amour à entretenir, fins de mois difficiles, situations précaires...

Cette tension rend difficile l'équilibration des ces 8 tâches fondamentales. On peut nommer niveau de stress le nombre de ces problèmes d'organisation de groupe que

---

<sup>2</sup> Attribuer causalement à un événement la responsabilité qui est en fait liée à la relation entre l'élément A et un autre élément. On fait une simplification abusive de la causalité.

rencontrent les familles. La corrélation entre style de fonctionnement familial et niveau de stress permet de construire une échelle de mauvais points (définition arbitraire : être complémentaire vis-à-vis de l'environnement, division rigide des rôles masculins et féminins, mettre l'accent sur l'autonomie personnelle.

Quelle est la fréquence de ces problèmes et des niveaux de stress extrême : violence physique, agressions psychologiques sévères (difficulté de construire la variable, quels indicateurs ?). Quels facteurs rendent compte de ces situations de violence ? Selon Olson et DeFrain, il y a 6 éléments prédisposant à la violence conjugale :

- Violence dans la famille d'origine
- Faible estime de soi
- Immaturité
- Précarité économique
- Isolement, désaffiliation
- Machisme

Impact des styles conjugaux sur les relations à l'enfant

- Les relations « directes » entre le style conjugal et l'existence de problèmes éventuels dans la relation à l'enfant sont faibles
- Les styles Compagnonnage et Bastion sont cependant les moins « problématiques »
- Il est plus utile de passer par la médiation des problèmes conjugaux: hypothèses de diffusion et de compensation
- L'hypothèse de diffusion est clairement supportée

La transmission intergénérationnelle des problèmes

Hypothèse: Prédilection ou « vaccination »? L'impact du divorce en tant que tel est faible mais par contre, le caractère conflictuel du climat familial d'enfance est clairement associé à une plus grande difficulté dans la relation actuelle. Zoom sur les problèmes d'intimité: absence de problèmes dans 49% des cas à enfance « protégée », vs 24% des cas à climat d'enfance conflictuel. Les conflits parentaux augmentent, via les disputes entre parents et enfants, la probabilité de disputes entre enfants.

### **7. LA GESTION DES PROBLEMES (COPING)**

Comment le groupe familial et conjugal réagit au problème ? Selon H.G. Lerner (Anger Management), il y a 7 manières :

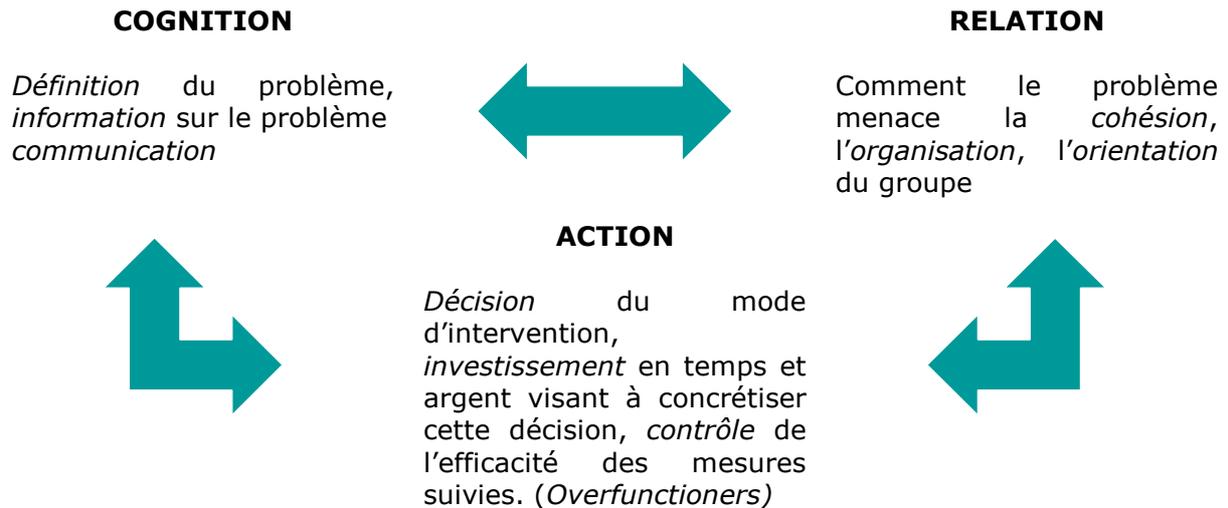
1. *Pursuers*: tentative de résolution de l'anxiété par un accroissement de la fusion, du partage intégral
2. *Distancers*: tentative de résolution par augmentation de l'autonomie (cf. Reiss: IDS)
3. *Underfunctioners*: tentative de résolution par réduction de l'activité; paralysie et indécision, tentent d'esquiver le problème
4. *Overfunctioners*: tentative de résolution par l'hyperactivisme, ne cherchent pas à comprendre le problème mais uniquement à le résoudre le plus vite possible
5. *Blamers*: tentative de résolution par accusation d'autrui et volonté réitérée de le convertir

Selon Burr et Klein, il y a 6 procédés dans la gestion du stress :

a) les démarches **cognitives** visent notamment à augmenter l'information et à recadrer la signification d'un événement;

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

- b) les démarches **émotionnelles** consistent en l'expression de ses propres sentiments, l'attention manifestée envers les sentiments d'autrui et la lutte contre les émotions destructrices;
- c) les démarches **relationnelles** visent à augmenter la cohésion du groupe, à accroître la flexibilité des rôles et habitudes, à augmenter la coopération;
- d) les démarches **communautaires** tentent de faire intervenir les ressources du réseau de parenté et de mobiliser les ressources institutionnelles;
- e) les démarches **spirituelles** mettent en jeu le système de croyances des conjoints ou de l'environnement;
- f) les démarches **de développement personnel** veulent renforcer l'aptitude des individus à l'autonomie, à l'indépendance.



Suivant les groupes, on met l'accent sur tel ou tel point de tel ou tel autre pôle de la gestion du stress conjugal. On veut corriger le problème selon tel ou tel autre axe.

Cinq styles de gestion :

1. **Déficit**: forte agressivité; peu de soutien; évitement; faible activité; faible information; emportement
2. **Asymétrie féminine**: femme active, homme passif; homme peu communicant, peu « concerné », peu encourageant
3. **Asymétrie masculine**: homme actif, informé; femme agressive, emportée, mais « concernée »
4. **Inertie**: Agressivité minimale, mais sans soutien net; contrôle émotionnel assez bon; peu de communication, faible information; action « à l'instinct », de niveau assez limitée.
5. **Coopération**: Agressivité minimale, soutien maximal ; évitement minimal; forte recherche d'information; contrôle émotionnel très bon; activité considérable

Styles conjugaux et modes de gestion du stress :

- Compagnonnage**: Maximum relatif de « coopération; minimum relatif de « déficit »
- Parallèle**: record relatif de « déficit », minimum relatif de « coopération »
- Cocon**: record relatif d' « inertie », faible « déficit », « coopération » dans la moyenne
- Association**: grandes fréquences de « déficit » et d' « asymétrie masculine »; faible fréquence de l' « inertie »
- Bastion**: peu de « déficit », un peu plus d' « asymétrie féminine » qu'en moyenne; profil différentiel peu accentué (= proche de la moyenne générale)

Les modes de fonctionnement diffèrent par des modes de résolution des problèmes. Est-ce que cette qualité différente de la gestion des problèmes ne serait pas la variable intermédiaire qui expliquerait le lien entre niveau de stress et mode de fonctionnement ? Le mode de coping influence le niveau de stress. Le style de fonctionnement familial influence le mode de coping. Le niveau socioculturel influence le style de fonctionnement familial.

### **8. LE RESEAU DE PARENTE : FORMES ET CONTENUS**

Jusqu'à maintenant on est resté dans le cercle de la famille nucléaire. Le but de ce chapitre est de comprendre avec qui nous sommes réellement liés dans la parenté. Est-ce que l'on peut parler d'atomisation de la famille contemporaine ? Quelques éléments de définition du réseau de parenté :

#### a) Composition

Huit à neuf familles sur dix ont des contacts réguliers (sociabilité, entraide, liens affectifs) avec un ou plusieurs membres de leur parenté. Ces contacts se bornent toutefois souvent au premier cercle (père/mère, frères/sœurs, enfants). La famille nucléaire se constitue en somme, comme disait Tocqueville une "petite société à son usage" composée de 3-5 personnes, alors que le réservoir potentiel (parents du premier cercle) est de 15 personnes environ.

#### b) Densité

S'agissant du réseau restreint (père/mère, frères/sœurs, enfants), elle atteint environ un tiers: autrement dit, deux personnes sur trois composant le réservoir "objectif" sont comme ignorées par la famille nucléaire. Cette densité "moyenne" vaut aussi bien pour les personnes que l'on rencontre ou dont on s'estime proche (réseau expressif) que pour celles que l'on est prêt, au besoin, à aider, ou que pour celles, enfin, dont on peut espérer un soutien en cas de coup dur (réseau instrumental). Ce taux serait évidemment encore beaucoup plus faible si l'on prenait en considération la parenté du deuxième rang (oncles et tantes, cousins, neveux, etc.): il ne dépasserait pas alors 5-10 %.

#### c) Latéralisation

Les liens expressifs (contacts, proximités affectives) sont assez bien distribués de l'un et l'autre côté de la parentèle. La latéralisation est donc faible. On notera cependant que l'épouse concentre davantage ses choix dans sa parenté à elle, qui regroupe 2/3 de ses sélections, alors que le mari se partage plus équitablement (50% environ) entre son côté et celui de sa femme. En matière instrumentale, les aides données et reçues sont au contraire assez latéralisées, en ce sens que les soutiens se manifestent plutôt en ligne féminine. A l'exception des prêts, toutes les formes d'appui accordés à la famille nucléaire proviennent, en volume, deux fois plus du côté de l'épouse que de celui du mari: Il en va de même pour l'aide offerte: le volume "matrilatéral" est une fois et demi plus important que le volume patrilatéral. En matière financière, les provenances et destinations patrilatérales font environ 1,5 fois le volume des circulations matrilatérales.

#### d) Transitivité

Le réseau de parenté est très peu transitif en ce sens que subjectivement parlant, les parents de nos parents ne sont pas souvent nos parents. Seul un beau-frère ou belle-soeur sur cinq est sélectionné comme proche, et l'on n'est prêt à se dévouer que pour une fraction approximativement semblable de ceux-ci. Le "pessimisme" à l'égard des membres de la belle-famille est tout aussi marqué en matière de soutien mobilisable pour soi-même. C'est dire qu'il y a une concentration de la parenté effective autour du lien biologique. Le lien d'alliance ne se manifeste que peu concrètement. Celui de

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

germanité occupe une place intermédiaire. C'est probablement cette structure qui explique pourquoi les réseaux effectifs sont assez peu sensibles à la taille objective du réservoir.

### e) Verticalité

La densité du réseau expressif passe de quelque 3/4 (3 "élus" pour 4 membres potentiels) pour la ligne verticale (pères et mères, enfants) à 1/3 pour les collatéraux consanguins. Il en va approximativement de même pour les personnes envers qui l'on accepte de se montrer solidaire. Quant à la densité des soutiens mobilisables (les membres de la parenté réputés prêts, au besoin, à aider la famille), elle est moins forte pour la génération aînée (environ 0.5), mais néanmoins plus marquée que celle des collatéraux. Cette verticalité caractérise aussi les soutiens effectivement accordés ou reçus, qui circulent bien davantage le long des générations plutôt qu'horizontalement.

### f) Polarisation

L'initiative des rencontres, des téléphones, mais aussi l'exécution des aides domestiques, des gardes, d'enfants, etc., est très majoritairement féminine. C'est l'épouse qui sert de pivot de l'entraide, à tel point d'ailleurs que l'on se demande s'il ne serait pas plus légitime de parler de solidarité des femmes que de solidarités de parenté! Seule l'aide financière échappe à cette propension.

Le réseau est donc présent mais fragile : peu dense, latéralisé etc. On peut considérer 2 normes qui sont dictées à notre époque :

1. Norme d'autonomie : la famille nucléaire doit être autonome
2. Norme de solidarité : aide, gratuité etc.

La rencontre de ces 2 normes nous amène à des styles d'entraide limités. En effet, l'entraide de parenté n'a que très rarement (5-10% des cas) un caractère structurel (on échange régulièrement les salaires pour égaliser les conditions de vie, vacances communes, investissements communs, habitat dans la même maison etc.). A contrario, l'entraide fonctionne conjoncturellement : en cas de problème, divorce, naissance, mort etc., l'entraide intervient au moment de la perturbation. Les événements imprévisibles pallient les perturbations. Ce mode d'intervention de la parenté sur la famille nucléaire est limité d'une part quantitativement (on se prive du superflu mais pas du nécessaire) et d'autre part aux perturbations de la vie quotidienne comme le montre ce tableau de fréquence et incidence des aides fournies au cours de l'année précédant l'enquête :

Genre d'aide	Fréquence %	Ampleur moyenne	Incidence
Dons	10	8'994 frs	900 frs
Prêts	5	19'487 frs	1000 frs
Aide domestique	36	87 fois	30 fois
Soutien moral	38	34 semaines	12 semaines
Hébergement	13	13 semaines	12 jours
Garde d'enfants	17	88 fois	15 fois

### Aspects normatifs de l'entraide

On notera l'importance de l'aspect culturel et du climat dans lequel se fait cette entraide. Du côté affectif, on relève des sentiments positifs pour ceux qui apportent l'entraide (fierté, bonheur etc.). Les gens ont aussi plus de disponibilité que d'audace à demander. Si l'entraide devient lourde et durable, la fierté continue mais les disputes et les rancoeurs augmentent fortement parce qu'on ne connaît pas bien les frontières de la

solidarité. Qui j'aide ? Jusqu'à quel degré d'éloignement parental ? Régulé par qui ? Il est difficile de définir une justice de l'entraide. Qui doit être aidé par qui ? Est-ce qu'on se base sur la proximité affective ? Sur les ressources matérielles ? Le statut (aîné, fille, garçon etc.) ? La disponibilité ? Quels critères gèrent l'intervention de chacun ?

Incidence sur les politiques sociales

Aujourd'hui ces critères font l'objet d'une négociation et ne sont plus hiérarchisés comme avant. Aujourd'hui le critère le plus important est celui de la disponibilité. Mais celui-ci peut entrer en conflit avec les ressources par exemple. Il reste le problème du tabou de la comptabilité. Comment compter financièrement alors qu'en famille on est sensé ne pas compter ? L'hypothèse de l'anomie des réseaux dans les critères de justice de l'entraide rend compte du niveau moyen de l'entraide. Il existe aussi une anomie du point de vue des rôles : il n'y a pas de désignation, personne ne se sent particulièrement désigné pour s'occuper de l'organisation logistique de l'entraide. Tous ces problèmes nous amène à parler (ou non) d'une intervention de l'Etat providence dans la responsabilisation de l'entraide. Est-ce qu'il devrait y avoir une coopération entre services professionnels (services psychosociaux etc.) et groupes d'entraide des proches. La compétence des services professionnels peut être utile dans la désignation et la responsabilisation des rôles.

Quand on compare le niveau de stress, la qualité de gestion et l'évaluation, on s'aperçoit que là où il y a un réseau dense il y a moins de problèmes que quand le réseau est raréfié. Le réseau aide à l'équilibre relationnel de la famille nucléaire. Par contre, si le réseau est intrusif, cet effet positif se transforme en effet négatif (intrusion trop forte de la parenté dans la vie de la famille nucléaire).

Et dans la jeune génération?

Dans les deux lignages, la cohésion perçue du groupe de parenté est significativement associée à la densité des contacts que le jeune entretient avec celui-ci. Le « sentiment de compter » que le jeune ressent à propos de son lignage est nettement dépendant tant de la cohésion de ce dernier que de la densité des contacts entretenus avec lui. Cela vaut pour les deux lignages maternel et paternel. L'attachement éprouvé pour la parenté dépend à la fois de la cohésion du lignage, du sentiment que le jeune a de « compter » pour celui-ci et de la densité des contacts entretenus. Le lien entre ce sentiment de compter et l'attachement est particulièrement fort, et ceci dans les deux lignages. Le fait de s'inspirer de modèles trouvés dans le lignage est significativement dépendant, du côté maternel, de l'attachement que le jeune éprouve envers sa parenté. Si on trouve une tendance similaire dans le lignage paternel, elle est toutefois peu significative. Quoiqu'il en soit, on constate que la qualité de la transmission des valeurs, normes et références – de la culture familiale en somme – dépend de la force du lien affectif, qui lui-même dépend de la cohésion du groupe concerné. La latéralisation de l'attachement des jeunes à la grands parents est considérable : si une nette majorité des jeunes observés (58%) éprouvent de forts sentiments pour leurs parents maternels, seuls un tiers (38%) d'entre eux font état de tels sentiments à l'égard des parents paternels. Il en va de même pour le « sentiment de compter »- Evoquant le côté maternel, six jeunes sur dix s'estiment « reconnus » (« J'ai l'impression de compter beaucoup pour ces parents »). Mais cette proportion n'est que de quatre sur dix dans le lignage paternel.

### **9. L'AUTO-EVALUATION**

L'ambiguïté de la mesure du divorce : cette notion socio juridique mesure en fait deux éléments:

- Le degré d'insatisfaction ou de conflit conjugal
- L'importance des barrières socio-économiques empêchant l'éventuelle rupture de liens jugés insatisfaisants

## SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE 2005-06

La stabilité conjugale n'est donc pas un indicateur clair de l'autoévaluation : beaucoup de couples ne vont pas (plus) mais restent ensemble ! Alors quels facteurs rendent plus probable un divorce ? Selon l'hypothèse du déficit, on peut relever 4 normes :

1. Le couple a souffert, par exemple, de *ressources matérielles trop précaires*, ce qui a creusé le fossé entre ses objectifs et les moyens à disposition pour les réaliser. D'où frustration et conflit. C'est souvent ainsi que l'on interprète la tendance très généralisée à un sur-divorce dans les milieux économiquement défavorisés.
2. Le couple a *manqué de modèles* pour bien conduire sa relation: les personnes dont le climat familial, durant l'enfance, était perturbé, divorcent sensiblement plus que les autres; de même que divorcent davantage les personnes qui se marient très jeunes, et qui ne savent pas encore bien gérer leurs émotions, leur communication.
3. Le couple n'a *pas assez de références communes*: les conjoints ont des valeurs trop différentes. A cet égard, on note un sur-divorce parmi les mariages *hétérogames*, c'est-à-dire ceux qui unissent des personnes de condition culturelle, sociale, générationnelle ou religieuse très différente. D'où une absence de consensus, de sentiment d'unité, qui se traduit en conflit et amoindrit la satisfaction.
4. Le couple *manque d'intégration sociale*: il est perdu, anonyme dans la ville, affilié à rien, et les perturbations internes qu'il subit fatalement n'ont aucun lieu où s'amortir, se relativiser, pas plus qu'il n'y a de regard d'autrui pour conseiller la prudence ou arguer du qu'en dira-t-on.

Cinq facteurs associés au « marital adjustment » :

- la qualité des ressources économiques et culturelles
- la présence de modèles durant l'enfance et l'adolescence
- les bonnes conditions de l'apprentissage relationnel
- l'importance des références communes
- l'accent mis sur l'idéologie "communautaire".

Quels sont les « Facteurs » de bonne santé familiale :

1. le degré d'engagement ou de responsabilisation (*commitment*)
2. la positivité de la communication
3. les expressions d'affection et d'estime
4. le temps partagé
5. le bien-être spirituel (*spiritual well-being*)
6. l'aptitude à gérer le stress

Neuf dimensions d'autoévaluation

- A. *Evaluation de la considération mutuelle*
- B. *Evaluation de l'ambiance relationnelle*
- C. *Evaluation de la qualité du Coping*
- D. *Evaluation de l'équité dans le travail quotidien*
- E. *Evaluation de la dépendance*
- F. *Evaluation de l'atteinte des objectifs*
- G. *Evaluation des symptômes dépressifs personnels*
- H. *Jugement global de satisfaction*
- I. *Propension au divorce*

On notera finalement que les meilleurs scores sont obtenus par les familles « compagnonnage » et que les mauvais points sont attribués à la rigidité, à l'accent sur le « je » et à la fermeture vis-à-vis de l'environnement. Le point le plus important est sans doute la coping, l'essentiel des relations passe par cette qualité du coping qui va gérer l'empilement des problèmes et l'évaluation de la qualité.